

d'une volonté de soumission systématique et comme un élément d'une politique de « mainmise du pouvoir royal, insidieuse et planifiée » (p. 396) est sans doute quelque peu réducteur. Il aurait fallu à ce stade étudier avec plus de nuance la politique de réconciliation menée par le roi après 1598, remettre en perspective les relations entretenues par les grands officiers avec la monarchie et surtout faire davantage de comparaisons avec les autres provinces, pour voir si l'attitude du roi à l'égard de la Bretagne a été vraiment singulière.

Malgré ces critiques, l'ouvrage est d'une lecture utile par les analyses qu'il présente et par les pistes de recherche qu'il esquisse, que ce soit sur les attitudes de la noblesse pendant les guerres, la signification des révoltes paysannes au cours des années 1590, le rôle des États provinciaux (les guerres de la Ligue constitueraient une période importante dans le processus d'affirmation de leur autonomie), les conditions de la reconstruction de la province après 1598... Il est donc une invitation à poursuivre les recherches.

Dominique LE PAGE

Dominique LE PAGE, Hélène ROUSTEAU-CHAMBON et Guy SAUPIN (dir.), textes réunis par Alain GALLICÉ et Dominique LE PAGE, *Gérard Mellier, maire de Nantes et subdélégué de l'intendant de Bretagne (1709-1729) : l'entrée de Nantes dans la modernité*, numéro hors-série du *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique*, 2010.

Sous la direction scientifique de Dominique Le Page, d'Hélène Rousteau-Chambon et de Guy Saupin, universitaires, sociétés savantes et collectivités locales se sont unis pour ce colloque organisé par Jean-François Caraës, Alain Gallicé et Bernard Michon autour d'un homme considéré depuis Dugast-Matifeux comme un des grands maires de Nantes. Une quinzaine d'articles ont plus précisément pour sujet Mellier et sa ville, Nantes, à un moment clé de son histoire. Guy Saupin en résume la problématique dans un article introductif dont le sous-titre de l'ouvrage donne le sens – « l'entrée de Nantes dans la modernité » – qu'il décline sous trois rubriques : la transformation du système politique ; la redéfinition des fonctions de la ville à l'échelle régionale et nationale ; la politique urbanistique.

Si la chronologie de sa vie publique est connue, et détaillée en fin de volume (p. 449-454), le personnage lui-même l'est à coup sûr moins. La contribution de Jean-François Caraës en décrit les traces matérielles et projette une lumière crue sur la dispersion conflictuelle des sources, résultat à la fois de la coexistence dans le même personnage de charges de maire, de subdélégué, de trésorier de France, relevant d'administrations différentes, et de l'histoire des fonds d'archives. L'homme est plus précisément étudié par Dominique Le Page – « portrait d'un ambitieux ou Mellier avant Mellier » (le nom de son oncle repris en 1669 par son père), qui s'est intéressé aux débuts publics de ce Lyonnais né en 1674, dont la formation et les

premiers pas doivent beaucoup à un oncle maternel, intégré dans le groupe de financiers des États de Bretagne, en relation, également, avec les milieux d'argent parisiens. Il achète en 1702 une charge de trésorier de France qui lui assure un anoblissement au second degré, fonction qui fait l'objet de la contribution spécifique de François Caillou, et qui lui donne des pouvoirs, non seulement en matière fiscale, mais aussi en matière de voirie, bien avant de devenir subdélégué, commissaire des Ponts et Chaussées, et enfin maire de Nantes. En 1710, il se met au service du nouveau pouvoir dans la province, en devenant subdélégué, fonction qu'il va assurer, jusqu'à sa mort en 1729, sous trois intendants successifs. Entre son oncle et l'intendant, il a été un de ces intermédiaires qui font le lien dans la province entre les milieux d'argent et le pouvoir politique. Sa longévité, son zèle et ses capacités de travail lui assurent une grande autorité dans les trois aspects du rôle d'un subdélégué : informateur de l'intendant, préparateur et conseiller sur les différents dossiers, représentant du pouvoir dans la ville de Nantes.

C'est, peut-être, sa déception de n'avoir pas été mieux récompensé de son rôle – étudié par Philippe Jarnoux – dans l'affaire Pontcallec où, ayant été un informateur zélé, il espérait faire partie des juges et même être procureur, qui le conduit à être candidat à la mairie de Nantes, où il fait également preuve de ses capacités et favorise les intérêts du grand négoce. Entre ses fonctions de subdélégué, et celles, bien plus tardives, de maire, il ne semble pas exister de conflit d'intérêt majeur : la contribution de Stéphane Perréon sur les pouvoirs d'administration de Mellier en matière militaire montre cependant sans surprise qu'il est d'abord au service de l'État, tout en essayant de faire, sans succès, profiter la ville d'un certain nombre d'innovations, tels que ses projets de casernement ou d'arasement des murailles.

Deux articles – celui de Bernard Michon sur les relations de Gérard Mellier et du commerce nantais, l'autre, de Philippe Pichon, sur Mellier et la traite négrière – évoquent plus précisément son action au moment où s'intensifie la montée en puissance nantaise. Peu impliqué directement, Mellier est cependant lié par sa sœur à la famille négociante des Laurencin. À un moment où le négoce nantais bataille ferme pour imposer à la Compagnie des Indes sa participation à la traite et le monopole des ventes, le subdélégué et maire sait défendre les intérêts locaux. Le montre, aussi, son mémoire de 1716, inspirateur de l'édit qui, assorti d'attendus justifiant la traite, introduit de fait l'esclavage en France en prohibant l'affranchissement des Noirs qui y débarquent.

Il revenait à Guy Saupin d'éclairer la pratique municipale de Mellier à travers la contestation de son autoritarisme menée en 1729, conflit qui remonte jusqu'aux plus hautes autorités de l'État et que sa mort interrompt. L'investissement de Gérard Mellier dans la ville est, à des échelles d'observation différentes, au cœur de plusieurs autres contributions. Carmen Márquez-Gomez dissèque les immeubles du faubourg de la Fosse, étudiant successivement le parcellaire, les choix architecturaux et décoratifs des façades, et la distribution intérieure. Gilles Bienvenu se penche sur les conceptions de Mellier et son rôle en matière de voirie et, surtout, d'aménagement urbain, de modernisation et d'extension de la ville, et en fait un initiateur auquel

ont manqué le temps et les moyens politiques et financiers pour réaliser des projets qui, plus tard dans le siècle, inspireront ses successeurs. Hélène Rousteau-Chambon abonde dans le même sens à propos du projet de pavage de la ville qui a suscité l'opposition des propriétaires privés, peu pressés d'avoir à le financer.

Le dernier thème du colloque concernait la participation de Mellier à la vie intellectuelle et culturelle de son temps, de sa ville et de sa province. Robert Carvais montre dans sa contribution combien son œuvre juridique, à propos de la voirie, ou ses recueils des actes de la ville publiés année après année sont un outil pour l'administrateur. Alain Gallicé, Gildas Salaün et Dominique Le Page livrent, à partir des inventaires du médaillier, des tableaux et de la bibliothèque du maire réalisés après sa mort, une vue aussi précise que possible de l'environnement culturel du maire. Sa bibliothèque, compte tenu des imprécisions des inventaires, compte plus de 1250 ouvrages, dont près de la moitié sont directement liés à son activité publique : on y note l'importance du secteur juridique, notamment des instruments de travail qui lui sont nécessaires. L'histoire y est également bien représentée. On y retrouve aussi l'amateur d'art, en particulier de musique (il a contribué en 1727 à la fondation d'une Académie de musique à Nantes). Mais, à l'exception de la littérature étrangère, les autres secteurs – religion (peu de livres, mais l'essentiel est présent), littérature ancienne et française, et même les sciences – traduisent une curiosité ouverte à de nombreux domaines. Le personnage, analyse Gauthier Aubert, a des traits communs avec Robien, dont il aurait pu être le pendant rennais dans le projet, inabouti, d'une académie commune aux deux villes. Ses travaux historiques le placent dans la lignée de l'érudition bénédictine d'un Mabillon ou d'un dom Lobineau, acteur, modeste – ses principaux travaux sont restés manuscrits – d'une version « désenchantée » d'une histoire légendaire des origines, dont l'affaire Pontcallec manifeste à l'époque les dérives possibles.

Le thème a été judicieusement élargi à plusieurs autres exemples de villes et d'administrateurs de l'époque moderne, qui replacent Nantes et Mellier dans un cadre comparatif plus large : Lille et Valenciennes à la fin du *xvi*^e et au début du *xvii*^e siècle avec Philippe Guignet, le maire de Bordeaux Louis Godefroy d'Estrades au cours de la première moitié du *xviii*^e siècle étudié par Laurent Coste, deux maires de Tours du *xviii*^e siècle, Jean-Jacques Rabasche (1724-1747) et Michel Blanchereau (1771-1780) sous les plumes respectives de Claude Petitfrère et de Béatrice Daumier, l'assemblée municipale du Havre par Aline Lemonnier-Mercier, et enfin le subdélégué François Noblat objet de la communication de Caroline Milot.

Ce riche colloque nous livre par superposition de thèmes une vision plus nuancée et au total plus riche de l'homme et des diverses facettes de sa carrière et de son œuvre. Ses organisateurs auraient bien mérité de se voir attribuer par Mellier lui-même un de ces jetons souvent imités, dont parle Gildas Salaün, qu'il distribuait à ceux qu'il voulait honorer.